

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-199/SG/FP portant nomination de contrôleurs stagiaires et d'agents stagiaires du corps territorial des Postes et Télé- communications.

n° 75-199/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 février 1975

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1975

Date du numéro
25 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont nommés, pour compter du 1er janvier 1975, a contrôleurs stagiaires du corps territorial des Postes et Télécommunications, selon les modalités suivantes: A. BRANCHE « EXPLOITATION a) Option service zénéral: –Omar Boulhan Guelleh, agent de 2e classe – 3e échelon, –Mohamed Kamil Ali, agent de 2e classe – 3e échelon, b) Option radiocommunications: — Aouad Djama Sed, agent de 2e classe – 3e échelon, B. BRANCHE «INSTALLATIONS ELECTROMECHANIQUES — Youssouf Sef Mohamed, agent de 2e classe – 4e échelon — Gandidats déclarés admis au concours professionnel.

Art. 2

—Sont nommés, pour compter du 1er janvier 1975,agents stagiaires du corps territorial des Postes et Télécommunications, et selon les modalités suivantes: A. BRANCHE « EXPLOITATION » — Option poste et services financiers: — Abdillahi Mohamed Houssein, préposé principal. B. BRANCHE «INSTALLATIONS ELECTROMECHANIQUES>» Option radioélectricité: –Ahmed Kaissaleh Egueh, préposé de 3e classe – 3e échelon Art.3 —Candidats déclarés admis au concours professionnel. Conformément aux dispositions de l'article 40, de l'arrêté n° 70-1416/SG/CG du 21 novembre 1970— susvisé, les contrôleurs stagiaires ci-après désignés: MM. Omar Boulhan Guelleh Mohamed Kamil Ali Aouad Djiaml .